Séance de Conseil Municipal du 20 juillet 2011 Compte-rendu sommaire

Membres présents :Membres absents :GALLAY GilbertPETIT-GRAZINI Angélique

GALLAY Cyrille GRAZINI Bernard

MICHAUD Maurice REQUET Isabelle MOREL Nicolas HAUTEVILLE Ludivine CHEVALLET Yoann DEMESTE Isabelle

HAUTEVILLE Jérôme Secrétaire de séance : Cyrille Gallay

Validation du compte-rendu de la séance du 24 juin 2011

Accord à l'unanimité.

Attribution des 3 derniers lots marchés cantine scolaire

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à valider l'attribution des trois derniers lots pour le marché cantine scolaire.

Lots attribués	Entreprise	Montant HT
n° 1 – maçonnerie-terrassement	Maçonnerie d'Anthy s/ Léman	13 978.50 €
n° 4 – carrelage-faîences	Les Carreaux Européens	7 616.70 €
n° 6 – électricité	BG Electricité	9 414.75 €

Accord à l'unanimité.

Modification des statuts du SIVOM pour la compétence Assainissement collectif

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur la modification des statuts du SIVOM, article 5-2-2 relatif à l'assainissement collectif des eaux usées.

Accord à l'unanimité.

Convention viabilité hivernale avec le Département de la Haute-Savoie

Monsieur le Maire rappelle la convention à renouveler avec le Conseil Général pour le déneigement de la route départementale l'hiver.

Accord à l'unanimité

Schéma départemental de coopération intercommunal

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a lieu de se prononcer sur le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal proposé par le Préfet de la Haute-Savoie. Il informe le Conseil Municipal que la Communauté de Communes de la Vallée d'Aulps a choisi de ne pas se prononcer sur ce projet.

Après débat, suggestion est faite de prendre une position claire sur le projet.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunal.

Acquisition de terrains route de la Chavanette, accès STEP

A l'occasion des travaux route de la Chavanette, il y a lieu d'acquérir la parcelle cadastrée section A n° 947 appartenant à Madame GARIN Julia Gabrielle au prix de 1.60 € le M2.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il y a lieu de poursuivre l'acquisition des terrains sur la voie d'accès à la station d'épuration.

Accord à l'unanimité.

Vente terrain consort MOREL Le Cruet (pour régularisation)

Pour permettre de rectifier le tracé du chemin du Cruet, un document d'arpentage a été réalisé. Les consorts MOREL devront acquérir un terrain communal de 40 M2 au prix de 1.60 € le M2. Accord à l'unanimité.

Questions diverses

Carrière de Pombourg

Maurice Michaud informe le conseil Municipal qu'un tir de mine a provoqué fin juin la chute de blocs de pierre, et notamment un bloc de plus d'un mètre cube, au dessus des maisons de Pombourg et endommageant aussi un regard de la Commune.

Monsieur le Maire donne connaissance d'un courrier envoyé à l'entreprise Groppi.

Le Conseil Municipal, au vue de tous les derniers événements, s'interroge sur l'intérêt que représente la Carrière de Pombourg (notamment financier) pour la Commune par rapport aux risques de sécurité que cela représente de plus en plus.

Circulation

Suggestion est faite de demander d'effectuer par la brigade de gendarmerie des contrôles de vitesse dans les hameaux, pour la sécurité des riverains, car les véhicules circulent à des vitesses excessives.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h40.

Le Maire, Gallay Gilbert